



JOURNAL MUNICIPAL

SEPT - OCT

2024



Table des MATIERES

Page 3-4 **Rétrospective**

5 **Rappel**

6 **Calendrier**

7-8 **Comité des loisirs**

9-10 **Information**

11 **Communiqué**

**SUIVEZ NOTRE PAGE FACEBOOK
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**



SERVICES ADMINISTRATIFS

COORDONNÉES

Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec) JoW 1Go
tél. : 819-585-3225

Maire

Michel Dion
poste 8231
mairie@kiamika.ca
819-440-5599 cell.

Directeur général

Marc-André Bergeron
poste 8221
dg@kiamika.ca

Secrétaire-trésorière adjointe et service de comptabilité

Sophie Gauthier
poste 8229
adjointe@kiamika.ca

Adjointe administrative

Manon Demers
poste 8225
info@kiamika.ca

Inspecteur en bâtiments et en environnement

Tommy Millette
poste 8223
urbanisme@kiamika.ca

Chargé de projets

Daniel Brown
poste 8230
projets@kiamika.ca

Chargée de projets-loisirs et culture

Valérie Forget, poste 8232
Bibliothèque, poste 8224
loisirs@kiamika.ca

**Heures d'ouverture
du bureau municipal**

Lundi au jeudi
9h à 12h
13h à 16h

Vendredi
9h à 12h

MOT DU MAIRE

Bonjour à vous,

D'emblée j'aimerais remercier les comités organisateurs et les bénévoles impliqués dans la réalisation des activités de l'Exposition des voitures anciennes et machineries agricoles ainsi que la Fête des récoltes et artisans. Malgré la température peu clémente, vous avez su ajuster le tir et faire en sorte que ces activités furent des succès.

La température imprévisible des derniers mois a sérieusement endommagé nos routes. La sécurisation des voies est encore la priorité. Nos équipes ont déployés beaucoup d'effort en ce sens et nous les en remercions. Étant donné l'ampleur des travaux et les différentes exigences légales en vigueur, nous sommes dans l'obligation d'obtenir les devis d'ingénierie et de procéder à des appels d'offres pour certains travaux. Ainsi, les différents ministères impliqués et des firmes d'ingénierie ont été sollicités afin d'accélérer le processus. Nous œuvrons aussi à préparer la saison hivernale qui fait déjà sentir sa présence.

En plus des travaux de voirie la municipalité a aussi déposé des demandes d'aides afin de rafraîchir la salle communautaire. Vous pourrez aussi constater que les travaux d'aménagement du parc intergénérationnel dans le secteur lac François sont bien amorcés.

En terminant j'en profite pour vous souhaiter un bel automne, prenez le temps de vous arrêter pour contempler la splendeur de notre paysage, bonne chance aux chasseurs, soyez prudents et respectueux envers tous les usagers de nos forêts.

Michel Dion, Maire

SUGGESTION LECTURE

Tenir debout . Jusqu'où peut-on aimer ? Jusqu'à s'oublier.... Le nouveau roman de Mélissa Da Costa nous plonge au cœur de l'intimité d'un couple en miettes et affronte, avec une force inouïe, la réalité de l'amour, du désespoir, et la soif de vivre, malgré les épreuves..

« Se pourrait-il que ce soit ça, Cette bête noire qui remue dans ma poitrine Piétine, déchire, ronge tout autour d'elle, avec la férocité d'une hyène.

Ne me laissant qu'un trou béant dans le cœur et une sécheresse dans la gorge ? La culpabilité.... Se pourrait-il que ce soit ça, Aimer malgré soi ? Aimer mal. Aimer sans savoir pourquoi Aimer... ».

Aussi disponible



Horaire de la bibliothèque

Mardi 12h30 à 15h30

Mercredi 18h00 à 20h00

Samedi 9h00 à 13h00

819-585-3225 poste 8224

loisirs@kiamika.ca



Bonne lecture!

RÉTROSPECTIVE

LA FÊTE DES RÉCOLTES ET ARTISANS DE KIAMIKA

Le 7 septembre, malgré une météo non favorable, la fête des récoltes et artisans s'est déroulée comme prévu. Bien que le rallye bottine, la danse en ligne et le jeu gonflable aient dû être annulés, nous avons tout de même eu la chance d'accueillir des marchands locaux qui, avec courage, ont bravé la pluie pour vous offrir leurs produits qui étaient quand même à l'abri sous des chapiteaux. Le méchoui, comme à l'habitude, a été un franc succès et la soirée une réussite, grâce au groupe de musique Vibes & Taxis.

Un grand merci au Comité des loisirs et à la municipalité qui grâce aux nombreux bénévoles et à votre présence on rendu possible cet évènement.



RÉTROSPECTIVE



L'exposition des voitures anciennes et des machineries agricoles 2024 a eu lieu pour la première fois un samedi, le 17 août dernier. Malheureusement, la météo n'était pas au rendez-vous. Bien que la pluie ait cessé tôt le matin, les conditions météorologiques peu clémentes ont découragé certains participants. Cela a également posé des problèmes pour certains exposants, notamment en ce qui concerne le transport de leurs véhicules dans des conditions incertaines.

Malgré ces défis, l'évènement a enregistré 59 inscriptions, sans compter les machineries agricoles antiques exposées. Parmi ces inscriptions, 8 étaient dédiées à l'exposition de voitures de luxe récentes. Nous avons eu le privilège d'inscrire une Mustang Shelby Super Snake convertible 2020 et une Camaro ZL1 2018 pour n'en nommer que quelques-unes. Ce nouveau volet a connu un franc succès et a été très bien accueilli par les visiteurs.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance aux exposants qui ont bravé les prédictions météorologiques et se sont déplacés pour partager leurs passions pour les voitures et les machineries agricoles. Leur présence a permis de faire de cette journée un succès.

*À l'année prochaine
pour la 15e édition,
LE 16 AOÛT 2025*



RAPPEL

RAPPEL - TAXATION ANNUELLE

Le dernier versement de la taxation annuelle vient à échéance le 15 septembre 2024. Tout solde impayé porte intérêt à un taux de 15% l'an calculé sur une base journalière.

Si vous avez un compte en souffrance, veuillez téléphoner au (819) 585-3225 poste 8225 afin de connaître votre solde à payer à ce jour, incluant les intérêts.

Les paiements peuvent être effectués :

1. Par la poste ou par dépôt dans la boîte aux lettres tout près de l'entrée de l'hôtel de ville au 25, rue Principale, Kiamika (Qc) J0W 1G0. Par chèque à l'ordre de : municipalité de Kiamika, sans oublier de joindre le coupon de remise et/ou en indiquant le numéro de matricule;
2. Par paiement électronique, par l'entremise des services automatisés de la plupart des institutions financières;
3. Par virement bancaire à l'adresse info@kiamika.ca. Il est très important d'indiquer le numéro de matricule et de vous informer auprès de la municipalité pour savoir quel mot de passe vous devez inscrire;
4. À l'hôtel de ville au 25, rue Principale. Vous pouvez payer en argent, par chèque ou par paiement direct.

N'oubliez pas de nous aviser lors d'un déménagement afin de mettre à jour votre adresse de correspondance.

SENTIER DU RUISSEAU DU DIABLE FERMÉ AUX RANDONNEURS

16 SEPT. - 10 OCT. / 28 OCT. - 16 NOV.

**SAISON DE LA CHASSE 2024 ORIGINAL / CERF
SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉSERVE
FAUNIQUE DE PAPINEAU-LABELLE**

16 SEPT. - 10 OCT. / 28 OCT. - 16 NOV.

**POUR LA PÉRIODE DU 2 SEPT. AU 16 SEPT. :
CHASSE PETIT GIBIER**

**IL SERAIT JUDICIEUX DE VOUS
VÊTIR D'UN DOSSARD.**

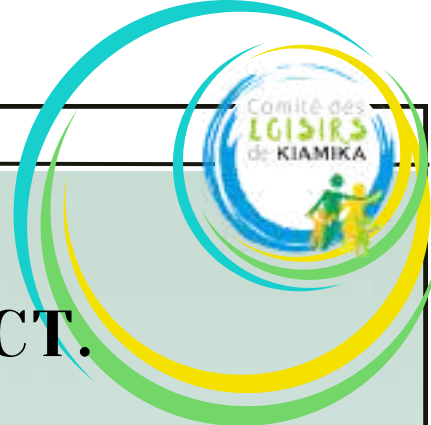


Septembre 2024

Lundi	Mardi	Mecredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
						1
2 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ	3 Bibliothèque 12h30-15h30	4 Bibliothèque 18h-20h	5	6 	7 Bibliothèque 9h-13h FÊTE DES RÉCOLTE ET ARTISANS 13H-18H 	8
9 19h Séance du conseil	10 Bibliothèque 12h30-15h30	11 Bibliothèque 18h-20h	12	13 	14 Bibliothèque 9h-13h	15 Collecte d'encombrant
16	17 Bibliothèque 12h30-15h30	18 Bibliothèque 18h-20h	19 Collecte RDD 8h-17h	20 	21 Bibliothèque 9h-13h	22
23	24 Bibliothèque 12h30-15h30	25 Bibliothèque 18h-20h	26	27 	28 Bibliothèque 9h-13h	29
30						

Octobre 2024

Lundi	Mardi	Mecredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 Bibliothèque 12h30-15h30	2 Bibliothèque 18h-20h	3	4 	5 Bibliothèque 9h-13h	6
7 19h Séance du conseil	8 Bibliothèque 12h30-15h30	9 Bibliothèque 18h-20h	10	11	12 Bibliothèque 9h-13h	13
14	15 Bibliothèque 12h30-15h30	16 Bibliothèque 18h-20h	17	18 	19 Bibliothèque 9h-13h	20
21	22 Bibliothèque 12h30-15h30	23 Bibliothèque 18h-20h	24	25	26 Bibliothèque 9h-13h	27
28	29 Bibliothèque 12h30-15h30	30 Bibliothèque 18h-20h	31			31



COMITÉ DES LOISIRS

PICKLEBALL DE RETOUR DÈS LE 30 OCT.

À LA SALLE MUNICIPALE,
au 4 ch. Valiquette.

Inscription le 30 oct. sur place

GRATUIT

**FORMATION DE DEUX GROUPES
DE 9 PERSONNES**

GROUPE 1: DE 15H15 À 17H

GROUPE 2: DE 19H À 21H

Faites vite, les places sont limitées!



LIEU:
À LA SALLE
MUNICIPALE DE
KIAMIKA AU
4, CHEMIN
VALIQUETTE

BINGO DE KIAMIKA

Chaque deuxième
vendredi du mois

19h

13 SEPT. 2024
11 OCT. 2024
8 NOV. 2024
13 DÉC. 2024
10 JANV. 2025
14 FÉV. 2025
14 MARS 2025
11 AVRIL 2025
9 MAI 2025
13 JUIN 2025



***18 ans et plus**



COMITÉ DES LOISIRS

Les mardis **DE RETOUR**

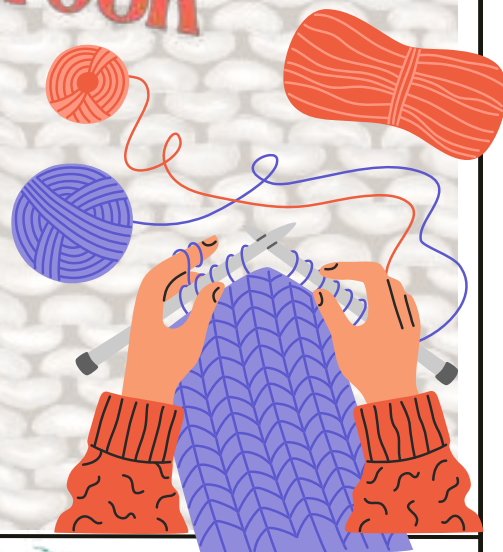
**CAFÉ
TRICOT**

13h à 16h

Venez papoter et tricoter!

**Pas besoin d'être une experte pour
avoir du plaisir et s'entraider.**

Au 3, chemin Valiquette au rez-de-chaussée
(édifice de la bibliothèque)



Le programme **VIACTIVE** Automne 2024

Le **Comité des Loisirs de Kiamika**

est très heureux de s'associer au CLSC pour offrir des séances d'exercices gratuites. Ces séances sont animées par des personnes bénévoles.

Pour les non-initiés, c'est un programme d'activités physiques pour les personnes de 50 ans et plus. Chaque séance comportera une période d'échauffement, de l'aérobic, de la musculation, de la flexibilité, de l'équilibre, de l'étirement et se terminera par de la relaxation. Les cours seront adaptés aux besoins spécifiques des participants pour que tous puissent en tirer le maximum de bénéfice.

La session se donnera les mardis et jeudis de 10h00 à 11h00, du 17 septembre au 12 décembre. Cette activité sera animée par Clément Mainville et Daniel Pambrun. Elle aura lieu au 3, chemin Valiquette au rez-de-chaussée (édifice de la bibliothèque).

Présentez-vous le premier mardi ou jeudi. Une nouvelle marche à suivre vous sera présentée. Venez vous mettre en forme.

Pour plus d'information:

Clément Mainville 8 1 9 - 5 8 5 - 2 7 7 3

Daniel Pambrun 8 1 9 - 5 8 5 - 2 2 7 5

Si nous sommes absents, laissez votre nom et numéro de téléphone.





MESSAGE IMPORTANT

À TOUS LES CITOYENS ET VISITEURS

LE MILDIU, UNE MALADIE À SURVEILLER EN 2024

PRÉVENIR ET RECONNAÎTRE LE MILDIU DANS
LA TOMATE ET LA POMME DE TERRE
AU JARDIN



En 2023, plusieurs foyers d'infestation du mildiou, une maladie causée par le microorganisme *Phytophthora infestans*, ont sévi dans diverses régions du Québec. Extrêmement destructive pour la pomme de terre et la tomate, la maladie peut également se développer sur le pétunia et la [morelle](#). Des conditions humides couplées à des températures fraîches favorisent son développement.

C'est une maladie qui peut causer des pertes économiques importantes pour les producteurs agricoles. Les structures qui permettent à ce microorganisme de se disséminer (spores) sont facilement transportées par le vent et peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres, propageant ainsi la maladie. Celle-ci se développe rapidement à la suite de l'apparition des symptômes. *Phytophthora infestans* est très virulent et les plantes atteintes peuvent être détruites en quelques jours. En raison de ce risque, le mildiou est donc l'affaire de tous. Sa présence doit obligatoirement être déclarée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec si elle est détectée dans une [zone de culture protégée](#). Le mildiou ne pose pas de risque pour la consommation humaine : les tubercules de pommes de terre et les tomates issus de plantes infectées peuvent être consommés sans danger. Toutefois, pour éviter la propagation de la maladie, les tubercules récoltés de votre jardin l'an dernier ne doivent pas être replantés cette année.

MESURES DE PRÉVENTION ET ACTIONS RECOMMANDÉES

Semer des pommes de terre certifiées. Ne pas conserver de tubercules de pommes de terre pour les replanter l'année suivante et ne pas planter de pommes de terre vendues à l'épicerie;

Privilégier les variétés de tomates tolérantes au mildiou;

Espacer suffisamment les plantes pour favoriser une bonne circulation d'air;

Éviter d'arroser le feuillage des plantes et d'arroser le soir, pour que le sol et le feuillage ne demeurent pas humides pendant une longue période;

Visiter souvent le potager et surveiller la présence de symptômes de mildiou. En cas de doute, nous vous invitons à contacter votre direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Dès l'apparition des premiers symptômes, les plants de pommes de terre et de tomates infectés doivent être arrachés et jetés. L'élimination des plants évite la formation de sporanges qui pourraient contaminer les champs et les potagers avoisinants.

RECOMMANDATIONS LORSQUE LE MILDIU EST DÉTECTÉ

Arracher les plants de tomates infectés et les jeter dans un sac de plastique fermé. Il ne faut pas laisser les plantes atteintes sur le sol ou les faire composter;

Détruire la partie aérienne des plants de pommes de terre atteints (défaner). Les tubercules de pommes de terre peuvent être récoltés et consommés, mais ne doivent pas être semés l'année suivante. Les rebuts de tubercules infectés doivent être jetés;

Les outils, les vêtements, les chaussures et les mains peuvent transmettre la maladie lorsqu'elle est présente; il faut bien les nettoyer et les désinfecter. L'alcool isopropylique (alcool à friction) peut être utilisé.

Informez les voisins qui cultivent des pommes de terre et des tomates de la présence de la maladie à proximité pour qu'ils vérifient l'état de leur culture et prennent les mesures nécessaires.

IDENTIFICATION TOMATE



Sur la feuille : au début, présence de taches noir verdâtre, huileuses et irrégulières sur les feuilles. En conditions humides, les taches s'agrandissent rapidement pour former des plages brunes aux contours irréguliers. Elles sont parfois entourées d'un halo vert pâle. À la face inférieure des feuilles, un duvet blanc grisâtre (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les feuilles entières peuvent flétrir, dépérir et mourir. Des lésions brunes (chancres) peuvent aussi se développer à partir du point d'attache des feuilles sur la tige.



Sur les fruits : présence de taches brun verdâtre, huileuses et bosselées (avec une texture en pelure d'orange), qui ont une marge irrégulière et peuvent s'étendre sur la surface entière du fruit. Le fruit reste généralement ferme. Un duvet blanc (mycélium) peut apparaître sur les taches.



Sur la tige : présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige ou à l'extrémité de la tige. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium) en bordure des taches. Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et évoluer en plus grandes lésions pouvant couvrir ou encercler toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

IDENTIFICATION POMME DE TERRE



Sur la feuille : présence de taches vert pâle à vert foncé, circulaires ou irrégulières, aux faces supérieure et inférieure. Les tissus deviennent brun foncé et secs, et une bordure vert pâle peut être présente. À la face inférieure, un duvet blanc (mycélium) peut se développer en bordure des taches. Les taches débutent souvent près du point d'attache des feuilles, à leur marge ou à leur extrémité, là où la rosée séjourne le plus longtemps. Les feuilles entières peuvent dépérir.



Sur la tige : présence de taches irrégulières, brun foncé à noires, débutant à la zone d'attache des feuilles sur la tige, au bas des tiges ou à leur extrémité. En conditions humides, présence possible d'un duvet blanc (mycélium). Les taches peuvent prendre rapidement de l'expansion et couvrir presque toute la tige. Les tiges infectées sont fragiles, cassent facilement et peuvent mourir.



Sur les tubercules : apparition de brunissement sur les tubercules et dépression de leur épiderme. La chair des tubercules infectés brunit et ces derniers finissent par pourrir.

La plante peut dépérir partiellement ou complètement.

Pour plus d'information, consultez le site Web d'IRIS phytoprotection :
<https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/>

Mildiou dans la tomate :

<https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageld=8238>

Mildiou dans la pomme de terre :

<https://www.iriisphytoprotection.qc.ca/Fiche/Champignon?imageld=8012>

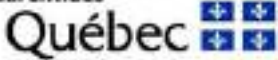
Votre
gouvernement

Vous pouvez également obtenir des renseignements supplémentaires auprès de votre direction régionale.

Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides



Nettoyage après une inondation : La Direction de santé publique rappelle les consignes de prévention

Saint-Jérôme, le 14 août 2024 – À la suite des importantes quantités de pluie des derniers jours, plusieurs résidents et résidentes de la région des Laurentides ont été touchés par des inondations. Dans ce contexte, la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides invite la population à demeurer vigilante face aux dangers liés à l'eau contaminée. Il est essentiel de procéder rapidement et prudemment au nettoyage et à l'assèchement des objets et surfaces pour prévenir les infections et la formation de moisissures.

La Direction de santé publique rappelle quelques consignes de prévention pour réduire les risques pour votre santé et votre sécurité.

Nettoyage et prévention des moisissures

- ☐ Retirez l'eau et asséchez les surfaces touchées dès que possible. Aérez les pièces en ouvrant les fenêtres et les portes pour maintenir un taux d'humidité inférieur à 50 %.
- ☐ Lavez avec du savon sans ammoniac et de l'eau chaude les surfaces et les objets qui ont été en contact avec de l'eau souillée. Rincez-les avec de l'eau propre. Portez des gants, lunettes et bottes de caoutchouc lors de la manipulation des objets souillés ou dans les zones encore humides. Jetez tous les articles poreux et trempés ne pouvant être séchés et nettoyés (ex. tapis, meubles rembourrés, isolants, gypse, etc.) ainsi que les produits de beauté, articles de toilette, tétines, biberons et sucres pour bébé.
- ☐ Ne récupérez pas les meubles ou matériaux jetés par d'autres personnes.
- ☐ Si vous constatez des moisissures importantes (taches verdâtres ou noirâtres, odeur de moisi), envisagez de porter une protection respiratoire. Il est recommandé de confier les travaux majeurs à un professionnel.

Prévention et blessures

- ☐ Nettoyez immédiatement toute blessure, même mineure, avec de l'eau potable et du savon.
- ☐ Contactez un médecin en cas de blessures profondes ou contaminées.
- ☐ Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est à jour.

Eau potable

- ☐ Si l'eau provient d'un réseau d'aqueduc, suivez les recommandations de votre municipalité.
- ☐ Si l'eau provient d'un puits privé, considérez-la comme non potable jusqu'à preuve du contraire. Faites-la bouillir une minute à gros bouillons ou utilisez de l'eau embouteillée.

Les inondations peuvent être source de beaucoup de stress, d'anxiété et d'inquiétudes. N'hésitez pas à contacter Info-Santé au 811 pour obtenir de l'aide.

Pour plus d'informations sur les recommandations et les conseils à suivre, consultez :

santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/inondations



ADRESSE

*HÔTEL DE VILLE
Municipalité de Kiamika
25, rue Principale
Kiamika (Québec)
J0W 1G0*

tél.: 819-585-3225

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Lundi au jeudi
9h à 12h - 13h à 16h
Vendredi
9h à 12h*

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2024

- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

À 19H

**AU SOUS-SOL DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE PAR L'ARRIÈRE DU BÂTIMENT**